

Intitulé de l'appel d'offre public

Appel d'offre Clôturé

France-Brest: Services de transport (à l'exclusion du transport des déchets)

Appel d'offre public : européen **Date de parution : 15/02/2018**

Date de clotûre : 15/05/2018

J.O.U.E

Localisation : **29 - Finistère (Bretagne)** • **AAPC** • **services** • Procédure : **formalisée**

Secteur d'activité : **Machines agricoles**

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR

Brest Métropole

24 rue de Coat ar Guéven — CS 73826

29238 Brest Cedex 02

TEXTE LÉGAL DE L'APPEL D'OFFRE

15/02/2018 S32 - - Services - Concession de services - Procédure d'attribution de concession

- I.
- II.
- III.
- IV.
- VI.

France-Brest: Services de transport (à l'exclusion du transport des déchets)

2018/S 032-070748

Avis de concession

Services

Directive 2014/23/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Brest Métropole

24 rue de Coat ar Guéven — CS 73826

Brest Cedex 02

29238

France

Téléphone: +33 298335411

Courriel: marches@brest-metropole.fr

Fax: +33 298335415

Code NUTS: FRH02

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <https://www.brest.fr>

Adresse du profil d'acheteur: <https://www.megalisbretagne.org>

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <https://www.megalisbretagne.org>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées par voie électronique via: <https://marches.megalisbretagne.org/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=97546&orgAcronyme=a1e>

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale

Autre activité: Transports

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Délégation du service public global de mobilité durable de Brest métropole

Numéro de référence: Brest-M-2018-0004

II.1.2) Code CPV principal

60000000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4)Description succincte:

La procédure est passée conformément aux dispositions de l'ordonnance 2016-65 du 29.1.2016 et du décret 2016-86 du 1.2.2016 relatifs aux concessions, ainsi que des articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales. Le contrat à venir est prévu pour une durée de 8 ans et demie, du 1.7.2019 au 31.12.2027. Il aura pour objet l'exploitation du service public global de mobilité durable de Brest métropole qui comprend des services de transport collectif routier urbains et périurbains, une ligne de tramway, un téléphérique urbain, des services spécifiques (desserte de la base navale, de l'aéroport, services de marché), du service de transport à l'attention des PMR, des services scolaires, des services de TAD et tous services de mobilité complémentaires concourant à la fourniture d'un service global de mobilité durable.

II.1.5)Valeur totale estimée

Valeur hors TVA: 345 000 000.00 EUR

II.1.6)Information sur les lots

Cette concession est divisée en lots: non

II.2)Description

II.2.1)Intitulé:

II.2.2)Code(s) CPV additionnel(s)

60112000

60140000

60000000

60640000

II.2.3)Lieu d'exécution

Code NUTS: FRH02

Lieu principal d'exécution:

Le périmètre du contrat est celui du ressort territorial de Brest métropole, éventuellement élargi à la presqu'île de Crozon sous réserve de la levée de l'option.

II.2.4)Description des prestations:

En 2016 le réseau Bibus représentait 26 000 000 de voyages, 6 700 000 km commerciaux, un niveau de charges d'exploitation de 43 900 000 EUR HT). Sont confiées au Concessionnaire les missions suivantes:

- organiser l'exploitation du service,
- percevoir les recettes du service et supporter l'ensemble des charges directement liées à l'exécution du contrat dans le respect des normes comptables, fiscales et réglementaires en vigueur,

- mettre en place une organisation interne adaptée à la consistance du service (fonctions supports, exploitation, maintenance, direction, etc.),
 - mettre en œuvre une politique de marketing et de communication pour développer la fréquentation, en lien avec Brest métropole,
 - mettre en œuvre des modalités adaptées d'informations voyageurs et les améliorer au cours de l'exécution du contrat,
 - assurer un niveau optimal de qualité de service pour les usagers tout au long du contrat et assurer le suivi de la qualité,
 - assurer l'entretien et la maintenance du matériel mis à sa disposition par Brest métropole,
 - mettre à disposition les biens nécessaires au service autres que ceux mis à disposition par Brest métropole,
 - apporter à Brest métropole son conseil et son expertise pour améliorer le réseau de mobilité durable au cours de l'exécution du contrat,
 - produire pour le compte de Brest métropole l'ensemble des informations de suivi de l'activité permettant le contrôle de l'AOM via la production d'un rapport annuel et de toute information prévue au contrat (tableaux de bord de suivi, etc.).
- Anticiper l'évolution de l'offre de mobilité durable pour s'adapter aux évolutions techniques et de périmètre d'organisation. Une option concernant la desserte entre Brest et la presqu'île de Crozon par une liaison transrade maritime incluant les services de rabattement routier associés sera intégrée au DCE.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 345 000 000.00 EUR

II.2.7) Durée de la concession

Début: 01/07/2019

Fin: 31/12/2027

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Informations complémentaires

L'estimation tient compte de l'ensemble des recettes à percevoir par le futur cocontractant en ce compris les recettes commerciales, les recettes annexes et

les contributions financières de l'autorité organisatrice. Les variantes sont autorisées.

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis:

- pièce 1: lettre de candidature datée et signée permettant d'identifier le candidat (dénomination, adresse, forme juridique) avec pouvoir de la personne physique habilitée. En cas de groupement la lettre indique composition et forme du groupement ainsi que nom du mandataire et signée par l'ensemble des membres du groupement ou accompagnée de l'autorisation donnée au mandataire par chaque co-traitant de signer au nom du groupement,
- pièce 2: attestation sur l'honneur accompagnée de tous les justificatifs permettant de prouver que le candidat ou les membres du groupement ne sont pas frappés d'une interdiction de candidater au regard de l'art. 39 de l'ordonnance no 2016-65,
- pièce 3: attestation sur l'honneur datée et signée sur le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (art. L. 5212-1 à L. 5212-5 du code du travail),
- pièce 4: justificatif de moins de 3 mois de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait K-bis ou équivalent) ou autre registre professionnel ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un an.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis:

- pièce 5: une description détaillée du candidat (par membres en cas de groupement): actionnaires, moyens financiers (chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère la délégation réalisés au cours des 3 derniers exercices), moyens en personnel (effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement), organisation interne, activités principales et accessoires, bilans et comptes de résultats des 3 derniers

exercices.

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis:

— pièce 6: le candidat fournira un tableau précisant, pour chacune de ses références en matière d'exploitation et de gestion de services équivalents, l'identité du délégant, les caractéristiques principales du service exploité (transport urbain, interurbain, mixte, transport par câble, transport maritime, transport ferroviaire...), la nature de la convention (DSP, marché, CP...), les dates de prise d'effet et d'achèvement de la convention, le chiffre d'affaires annuel hors taxes des 3 dernières années, ainsi que toute autre information que le candidat jugera utile.

III.1.5) **Informations sur les concessions réservées**

III.2) **Conditions liées à la concession**

III.2.1) **Information relative à la profession**

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

Inscription au registre du transport de personnes — arrêté du 28.12.2011

III.2.2) **Conditions d'exécution de la concession:**

III.2.3) **Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**

Section IV: Procédure

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.2) **Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres**

Date: 15/05/2018

Heure locale: 12:00

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

Français

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

Courant de l'année 2026

VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) **Informations complémentaires:**

Critère de sélection des candidatures: garanties professionnelles et financières,

respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue à l'article L. 5212-1 du code du travail, aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Les garanties professionnelles et financières seront appréciées globalement pour les groupements candidats. Une visite obligatoire du réseau sera organisée le 12.3.2018.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Rennes
3 contour de la Motte — CS 44416
Rennes Cedex

35044

France

Téléphone: +33 223212828

Courriel: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Fax: +33 299635684

Adresse internet: <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Recours susceptibles d'être formés auprès du tribunal administratif compétent: référé précontractuel à introduire avant la conclusion du contrat dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 et suivants du CJA. Référé contractuel à compter de la signature du contrat conformément aux articles L. 551-13 et suivants du CJA dans les délais mentionnés à l'article R. 551-7 du CJA. Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (CE 4.4.2014, dépt Tarn-et-Garonne, req. 358994).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Greffe du tribunal administratif de Rennes

3 contour de la Motte — CS 44416

Rennes Cedex

35044

France

Téléphone: +33 223212828

Courriel: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Fax: +33 299635684

Adresse internet: <http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

13/02/2018

